

Le 12 octobre 2017

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

**OBJET : AVANCE SUR LE PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – ACTION DE GRÂCE
(période du 1^{er} au 7 octobre 2017 – Semaine 2017-40)**

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 5 octobre dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* pour l'Action de grâce, couvrant ainsi la période d'abattages du 1^{er} au 28 octobre 2017.

Suite à la confirmation du prix de vente réel des porcs pour la semaine 2017-40 et à la tendance à la hausse pour la semaine en cours (8 au 14 octobre), l'Organisation a déterminé qu'une avance de 7 \$ aux 100 kg à l'indice 100 pourrait être accordée aux éleveurs qui ont livré des porcs durant la semaine 2017-40. Cette avance couvre ainsi les abattages du 1^{er} au 7 octobre 2017.

Par le fait même, soulignons que le prix de pool préliminaire sera ajusté de 7 \$ aux 100 kg à l'indice 100 pour chaque entente, et ce, pour les semaines 2017-41 à 2017-43.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Mise en marché au numéro sans frais **1-800 363-7672**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché

DH/RA/mp